# Carrière académique
# Maître.sse de Conférences

ORASIS – 12 juin 2025

**Guillaume Fertin**

Nantes Université / LS2N

guillaume.fertin@univ-nantes.fr

Membre de la section 27 (Informatique) du CNU

Diaporama adapté de documents fournis par Lionel Seinturier et Morgan Magnin (merci à eux!)

CNU
Conseil National des Universités

# Plan de l’exposé

1. Le métier
2. Le processus de recrutement

# Le métier

- des fonctions d'enseignement
- des fonctions de recherche

- Maître.sse de conférences (MCF)
- (puis plus tard dans la carrière) Professeur.e des universités (PR)

# Métier

- des fonctions de recherche
  - (tout d'abord)

  - mener des travaux de recherche en informatique
  - publier et communiquer sur ses résultats
  - travailler en équipe
  - proposer des sujets et encadrer des stagiaires (M2R, etc.)

# Métier

- des fonctions de recherche
  - (mais aussi)

  - participer à la vie de la discipline
    - participer à des comités de programme (PC) de *workshops* et conférences
  - établir des collaborations internationales
  - participer à l'encadrement des doctorant.e.s
  - développer une recherche collaborative
  - vulgariser et diffuser
  - participer à la vie des instances (ex: laboratoire)

  - horizon fréquent : Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)

# Métier

- des fonctions d'enseignement
  - (tout d'abord)

  - dispenser des Cours, TD, TP
  - sur des matières relevant de l'informatique
  - produire des contenus pédagogiques
    - transparents de cours, sujets d'exercice
  - définir des modalités d'évaluation
    - examen, TP, exposé, projet, etc.

# Métier

- des fonctions d'enseignement
  - (mais aussi)

  - animer une équipe pédagogique
  - proposer et définir le contenu d'un enseignement
  - s’investir dans l’innovation pédagogique
  - interagir avec les entreprises et le monde socio-économique
    - stages, alternance, etc.
  - communiquer, faire connaître les formations, orienter
    - salons, Journées Portes Ouvertes, etc.
  - participer à la vie des instances (conseils, etc.)
  - être responsable de formation (année, parcours, mention, …)
  - prendre des responsabilités de structure (département, etc.)

# Métier

Temps officiel: ½ enseignement, ½ recherche

A ces fonctions, il faut rajouter l'administration

- Administration de l'enseignement
  - Ex: jurys, maquettes, emplois du temps
- Administration de la recherche
  - Ex: appels à projet, animation de projet

Temps "réel":

1/3 enseignement, 1/3 recherche, 1/3 administration

# Recrutement

- Université/Ecole dépendant du Ministère Ens. Sup. Rech. (MESR)
  - Deux étapes:
    1. qualification
    2. concours

- Remarques : Ecoles dépendant d'autres ministères
  - par ex. Ecoles Institut Mines-Télécom (Ministère Industrie)
  - concours

# Le CNU – Conseil National des Universités

- Instance nationale consultative et décisionnaire

- Se prononce sur les mesures relatives à la carrière des Enseignants-Chercheurs (E/C) des établissements dépendant du MESR

- Régi par décret du 16 janvier 1992
  - modifié/abrogé 1995, 2009, 2015, 2019
  - https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000344860

# Le CNU – Conseil National des Universités

52 sections disciplinaires, regroupées en 11 groupes

- Section 27 : Informatique
- Groupe 5 : Mathématiques et Informatique
  - Sections 25 (Maths), 26 (Maths appli) et 27

- Section 61 : Génie informatique, automatique et traitement du signal

# Le CNU

## Chaque section

- 2/3 élu.e.s, 1/3 de nommé.e.s
- 50% titulaires, 50% suppléant.e.s
- 50% MCF, 50% PR
- entre 36 et 96 membres

- Section 27
  - 96 membres (comme 26, 61, etc.)
  - Note : la Section 27 a le plus grand nombre d'E/C
    - **3323 E/C** au 31/12/2023
    - la 2ème section en taille : 60 (méca) avec 2336 E/C
    - à titre d'ex. : 26 -> 1789 E/C, 61 -> 1682 E/C, 25 -> 1239 E/C
- élections tous les 4 ans (mandat actuel 2023-2027)

# Les missions du CNU

- qualification aux fonctions de MCF
- qualification aux fonctions de PR
- attribution du contingent national des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT)
- attribution du contingent national des avancements de grade (aka promotions)
- suivi de carrière des enseignants-chercheurs
- avis sur les demandes de prime individuelle (RIPEC C3)
- avis sur les demandes de promotion interne (aka repyramidage)

# Qualification CNU

- Objectif : garantir les minima de compétences sur les postes d'E/C du MESR (fonctionnaire d'état)

- Qualification MCF :
  - validité : 4 ans à compter du 31/12 de l'année de l'inscription sur la liste de qualification (par ex. de mars 2026 à décembre 2030)
  - nécessaire pour postuler sur les postes de MCF du MESR
  - n'est pas nécessaire pour postuler en tant que :
    - E/C contractuel (CDD ou CDI de droit public)
    - MCF ou PR relevant d'un autre ministère
    - chercheur ou ingénieur de recherche d'un EPST (Inria, CNRS…)

# Etape 1 : Qualification CNU

1. Inscription
2. Dépôt du dossier

- Procédure entièrement dématérialisée
  - sur l'application Odyssée
  - Voir https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_Odyssee.htm

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité
GALAXIE
DES PERSONNELS DU SUPÉRIEUR
fidis
antares
electra
atria
elara
altair
antée
naos
helios
Vous êtes ici : Accueil GALAXIE des personnels du supérieur/ Qualification par la section
GALAXIE DES PERSONNELS DU SUPERIEUR
Qualification par le groupe
Qualification / Odyssée
Recrutement
Chaire de professeur junior (CPJ)
Avancement de grade
Avancement de grade HU
Promotion interne
CRCT
CPP
Prime individuelle (RIPEC)
PEDR (HU)
Suivi de carrière
Calendriers
POSTES OFFERTS
Postes publiés dans GALAXIE
Autres postes dans le supérieur
Autres ministères
Postes européens
LIENS UTILES
Enseignement Supérieur et Recherche
CNU
Questions/Réponses
Guides d'utilisation
Contact
QUALIFICATION
PAR LA SECTION
Odyssée
Comment consulter le résultat d'une demande de qualification sur Odyssée
La qualification est une étape nécessaire pour être éligible à une candidature aux corps de professeurs des universités et de maîtres de conférences (hors PU-PH).
Les maîtres de conférences titulaires et enseignants-chercheurs titulaires assimilés au corps des maîtres de conférences relevant de la fonction publique française sont réputés qualifiés et ne doivent pas en conséquence faire de demande de qualification aux fonctions de professeur des universités.
Pour se connecter à l'application, vous devez cliquer sur le lien "Accès Qualification/ ODYSSEE" via le portail GALAXIE (à droite de l'écran)
Campagne de qualification 2026
La campagne de qualification 2025 sera la dernière session à maintenir les adaptations de calendrier qui avaient été mises en place pour tenir compte des décalages de dates de soutenance de doctorat et d'HDR liées à la période de grèves de 2019 puis de confinement de 2020.
Ainsi, pour tous les candidats, le calendrier de la campagne 2026 s'articulera désormais autour d'une phase unique d'inscription et de dépôt des pièces (obligatoires et complémentaires) qui débutera mi-septembre 2025 pour se terminer le 15 décembre 2025.
Cette date unique de clôture d'inscription et de dépôt des pièces s'imposera à tous les candidats quelle que soit leur date de soutenance.
Il est d'ores et déjà recommandé à tous les candidats de ne pas attendre les derniers jours de la phase d'inscription et dépôt des pièces pour procéder à la création de leur compte Odyssée et à la saisie de leur(s) candidature(s).
CONNEXION A L'APPLICATION ODYSSEE
Accès qualification/ Odyssée
Accès disponible
Mentions légales
A CONSULTER
Campagne 2025 - Procédure d'inscription après deux refus sur les listes de qualification
Les textes applicables sont les suivants :
Arrêté du 24 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 11 juillet 2018 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités
Arrêté du 24 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 11 juillet 2018 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ou de professeur du Muséum national d'histoire naturelle
Résultats de la campagne de qualification 2024.
Liste des qualifiés 2024 aux fonctions de professeur des universités
Liste des qualifiés 2024 aux fonctions de maître de conférences

# Calendrier qualification

- Enregistrement de la candidature et dépôt du dossier en ligne :
  - À l'automne
  - Échéance : **l'ensemble des pièces, dont les attestations doit être déposé au plus tard le 15 décembre**
  - nécessité de prévoir la soutenance bien en amont
- Résultats : fin février, voire courant mars
- Note : calendrier des concours
  - mars : dépôt des dossiers
  - avril-mai : auditions

# Dossier qualification

- voir Notes aux candidat.e.s à la qualification sur https://cnu27.ls2n.fr/note-pour-les-candidatures-a-la-qualification/

- un rapport d'activités (5 à 15 pages)
  - décrivant activités de recherche et d'enseignement (et collectives)
- diplôme de doctorat (ou attestation de réussite)
- PV et rapport de soutenance de thèse
- **rapports** des rapporteurs
- **min : 1** ; max : 3 article(s) (**accepté(s)**)

## Critères

Un·e candidat·e à la qualification en section 27 doit avoir démontré son aptitude à exercer une activité de recherche **et** une activité d'enseignement en **informatique**.

La qualité des activités de recherche est attestée notamment :

- par les rapports (de thèse ou de HDR) des rapporteur·e·s (signés);
- par des publications dans des conférences ou des revues en informatique :
  - normalement, un·e candidat·e à la qualification MCF doit pouvoir faire état d'**au moins une publication** récente dans une conférence (*a fortiori* une revue) internationale avec comité de lecture de bon niveau en informatique ;
  - pour les candidat·e·s à la qualification PR, nous attendons au moins une publication récente dans une bonne revue internationale en informatique.

L'activité d'enseignement est attestée par des **heures effectuées dans des matières de l'informatique**. Il peut être admis qu'une partie de l'enseignement soit réalisée en dehors de l'informatique ou à la frontière de la discipline lorsque l'appartenance du·de la candidat·e à la discipline est pleinement attestée par sa formation initiale et par ses activités de recherche.

Cependant, les éléments permettant d'évaluer un dossier ne se limitent pas aux seules activités d'enseignement et de recherche. Le·a candidat·e peut faire état de l'ensemble des activités qu'il·elle a réalisées et qui démontrent son aptitude (par exemple, activités/responsabilités collectives, activités administratives, actions de médiation, animation d'une communauté scientifique).

# Recommandations générales

- Rédiger la déclaration de candidature et le dossier en **français**.
- Ajouter tous les **éléments factuels** (liens vers des supports de cours, des actes de conférences, attestations de service d'enseignement, lettres des responsables des enseignements effectués, etc.) qui permettront aux rapporteur·e·s de vérifier les informations fournies
- Ajouter tout ce qui pourrait **expliquer** et **valoriser** votre parcours : indication qualitative sur une publication (seule conférence spécialisée en XXX…), situations particulières (difficulté d'accès à des heures d'enseignement, parcours original, pluridisciplinarité, etc).
- Lorsque cela s'applique, ne pas oublier de mentioner les périodes de congés dans le parcours, notamment congé(s) maternité, parental, ou longue durée. Ces éléments sont pris en compte au bénéfice de la candidature et permettent d'expliquer des durées parfois plus longues dans le parcours.
- Garder en tête que chaque rapporteur·e a près de 40 dossiers à traiter et qu'il est dans votre intérêt de lui donner les moyens d'analyser au mieux la teneur de votre dossier

# Documents demandés par le CNU 27

Les diplômes et rapports de soutenance en langues étrangères **doivent** être traduits en français. Le·a candidat·e doit certifier sur l'honneur l'exactitude de cette traduction.

## Documents administratifs

- **Diplôme** (doctorat pour la qualification MCF, HDR pour la qualification PR) : préférer le diplôme à une attestation de réussite.
- Travaux, ouvrages ou **articles** (3 maximum pour les MCF, 5 pour les PR).
- **Rapport et/ou PV de soutenance** (un ou deux documents suivant les écoles doctorales) : il doit comporter la liste des membres du jury avec leur nom, fonction et rôle dans le jury, la signature du·de la président·e du jury, être si possible à l'en-tête de l'établissement, indiquer le titre du doctorat ou de l'HDR, les dates et lieu de soutenance, et le texte proprement dit du rapport signé par les membres du jury.
- **Rapports des rapporteur·e·s de thèse** : demandés par le CNU 27. Ces rapports doivent être signés par leur rédacteur·trice.

# Sur le contenu du dossier

- voir Notes aux candidat.e.s à la qualification sur https://cnu27.ls2n.fr/note-pour-les-candidatures-a-la-qualification/

- Contextualiser
  - enseignement : nombre d'heures enseignées, intitulé/ contenu/type d'enseignement, public
  - recherche : contribution propre dans les articles (% co-auteur.e.s), stratégie de publication, dév. logiciel, etc.
  - situations particulières impactant l'activité : congé maternité, RQTH, contraintes de confidentialité en entreprise, etc.

# Critères pour la qualification

- Voir https://cnu27.ls2n.fr/note-pour-les-candidatures-a-la-qualification/

- "**au moins une publication** récente dans une conférence (*a fortiori* une revue) internationale avec comité de lecture de bon niveau en informatique"

  Attention à la stratégie de publication: voir document co-signé CNU27 et 3 sections informatique CoNRS

  https://cn6.fr/documents/motion-revues-pred-2023.pdf

- "L'activité d'enseignement est attestée par les **heures effectuées en informatique**."

# Statistiques

- En 2025 qualification MCF
  - 745 dossiers examinés
  - Qualifiés : 63,7%
  - non qualifiés : 32,9%
  - hors section : 3,4%

- Motifs de non qualification MCF
  - 46,7% recherche, 24,4% enseignement, 28,9% les deux

- Pour plus de détails voir comptes-rendus sessions
  - site CNU27 > Qualification

# Recrutement / Étape qualification : résumé

- Examen sur dossier par une instance nationale
  - Conseil National des Universités (CNU)
  - 52 sections disciplinaires
  - Vos sections d'intérêt: Section 27 (CNU 27) et Section 61 (CNU 61)

- Inscription en septembre-octobre
- Soumission des dossiers en novembre-décembre

- La procédure est décrite sur le site dit "*Galaxie*"
  https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_Odyssee.htm

- Voir également le site du CNU 27 et sa note aux candidat.e.s https://cnu27.ls2n.fr

CNU
Conseil National des Universités

# Recrutement / Concours

- très souvent au printemps
  - pour une prise de fonction en septembre

- en deux temps
  - soumission d'un dossier
  - audition (si candidature retenue)

- importance de la préparation en amont
  - prise de contact
  - projet d’enseignement et de recherche
  - insertion dans une équipe de recherche

# Recrutement / Concours- Quelques chiffres

Campagne de recrutement MCF 2022 (MESR) en Informatique

- 98 postes en 2022
- 547 candidat.e.s différent.e.s
  - 3523 candidatures
  - 27,8% de candidates
- 85 postes (sur 98) pourvus
  - 66 recrutements, 18 mutations, 1 détachement, 13 postes non pourvus
  - 21 qualifié.e.s en 2022, 20 en 2021, 13 en 2020, …
  - 20% des recruté.e.s sont des femmes

# Merci pour votre attention

- Questions ? Réactions?
- Table Ronde

CNU
Conseil National des Universités